Section meusienne du Syndicat National Unitaire des instituteurs professeurs d'école et p.e.g.c.
BP 10069 55102 VERDUN cedex tél. : *03 29 86 42 87* courriel : snu55@snuipp.fr

Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration du SNUipp-FSU 55 à la CAPD 7 juillet 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous voici réunis pour la CAPD restreinte consacrée à l'examen des tableaux d'accès à la classe exceptionnelle.

Le SNUipp-FSU s'oppose à la mise en œuvre de déroulements de carrière injuste, inéquitable, inaccessible pour tous !

Si nous constatons une augmentation du contingent, nous nous interrogeons sur les évolutions des appréciations. Nous sommes favorables à la possibilité de révision de celle-ci mais souhaitons qu'elle s'appuie sur des éléments objectifs.

Nous avions déjà eu quelques cas l'année dernière et avions acté que certaines modifications corrigeaient des erreurs d'appréciation.

Cette année, les cas sont plus nombreux et parfois avec une augmentation sensible du niveau d'appréciation.

Nous rappelons que celle-ci porte sur le parcours professionnel et qu'elle s'apprécie sur l'ensemble de la carrière. Pour le SNUipp-FSU, nous considérons que l'ancienneté de service est un critère qu'il convient de privilégier lors de l'établissement de votre appréciation.